

RAPPORT
DEVELOPPEMENT
DURABLE



2022

SOMMAIRE

Édito	p.2
Rapport développement durable	p.3
Chiffres clés	p.4
Action de l'année 2022	p.5
Lutte contre le changement climatique	p.7
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	p.13
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	p.19
Épanouissement de tous les êtres humains	p.25
Modes de production et de consommation durables	p.31
Synthèse des actions	p.37

ÉDITO

55. C'est le nombre **d'actions, réalisées ou à venir**, que nous avons choisi de vous présenter dans ce rapport, parmi une diversité de propositions issues de nos politiques départementales et des pratiques qui de plus en plus s'ancrent dans le fonctionnement de la collectivité.

En effet, qu'il s'agisse d'**ambitions portées par l'Assemblée** pour le devenir de nos publics meusiens, pour la préservation et la valorisation de notre patrimoine, pour répondre aux enjeux majeurs relevant du changement climatique, ou qu'il s'agisse de modes d'actions des femmes et des hommes qui œuvrent au quotidien pour la collectivité, ce nouveau Rapport sur la situation en matière de Développement Durable est à l'image de la complexité de la Transition Ecologique : **l'affaire de tous et à tous les échelons**. La résilience environnementale doit guider nos actions afin de nous adapter au changement climatique, qui est une réalité avec laquelle nous devons composer.

Pour rythmer et mesurer notre action en ce sens, nous nous sommes dotés, le 7 juillet 2022, d'un **Plan de Transition, retenu comme « Action de l'année 2022 »** faisant état de la marche à gravir pour répondre aux défis que nous impose de relever la Stratégie Nationale Bas Carbone, avec pour échéances 2030 et 2050.

Dans un souci de transparence et à travers le prisme des 5 finalités du Développement Durable, ce rapport est donc **l'illustration concrète**, mais non exhaustive, de l'action départementale au sein de l'administration, sur les territoires et auprès des meusiennes et des meusiens, afin de faire encore plus de **la Meuse, une force de la nature**.

Jérôme DUMONT,

Président du Conseil départemental

Jean-Philippe VAUTRIN,

Vice-Président en charge de l'Environnement
de la transition écologique,
de l'agriculture et de la forêt

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport sur la situation en matière de Développement durable (dit Rapport Développement Durable) est une obligation réglementaire depuis 2010 pour le Département. Il doit dresser, de façon synthétique, **l'action de la collectivité en faveur du développement durable** et son impact sur le territoire.

Les textes de référence sont :

- ✚ la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » (article L. 3311-2 du Code général des Collectivités territoriales) ;
- ✚ le décret d'application n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;
- ✚ la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;
- ✚ la loi n° 2016 – 1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (article L110-1 du Code de l'environnement).

Cinq finalités :

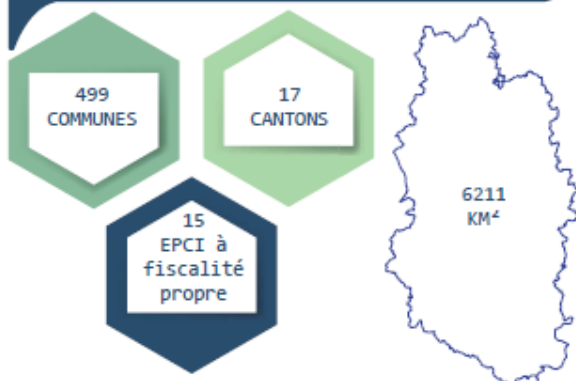
Les actions présentées sont sélectionnées pour illustrer les cinq finalités du développement durable :

- ✓ **la lutte contre le changement climatique**
- ✓ **la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**
- ✓ **la cohésion sociale et solidaire entre territoires et générations**
- ✓ **l'épanouissement de tous les êtres humains**
- ✓ **les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

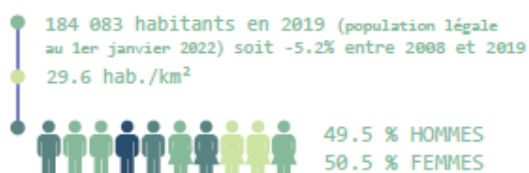
Ce rapport n'est pas un bilan d'activité traduisant l'exhaustivité des actions départementales, il reprend une **sélection d'actions** menées par le Département contribuant au développement durable.

CHIFFRES CLÉS

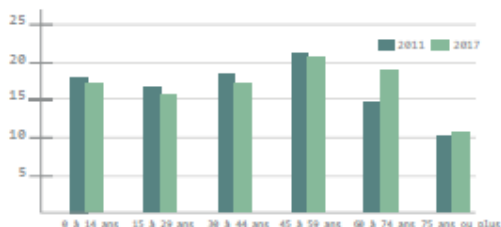
NOTRE TERRITOIRE



1 Démographie

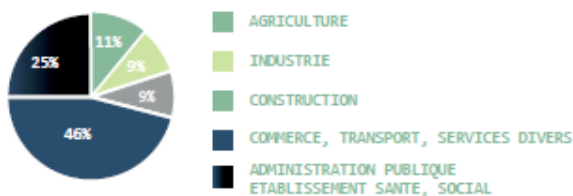


POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGES

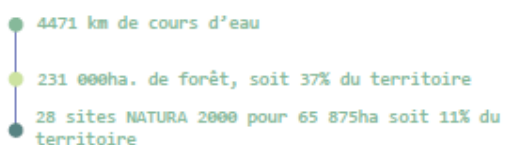


2 Paysage économique

ÉTABLISSEMENTS ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

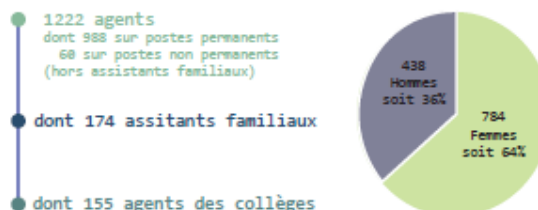


3 Patrimoine Naturel

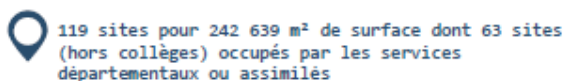


NOTRE COLLECTIVITÉ

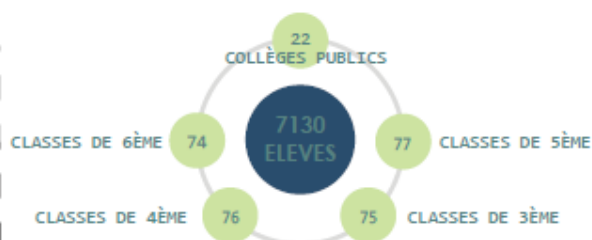
1 Agents de la collectivité



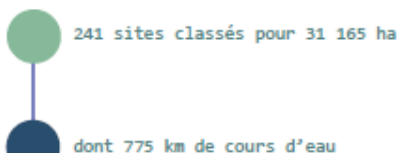
2 Patrimoine bâti et routier



3 Collèges



4 Espaces Naturels Sensibles



ACTION DE L'ANNÉE 2022 :

LE DEPARTEMENT ADOPTE SON PLAN DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Conformément à l'article L.229-25 du Code de l'Environnement, le Département a établi et actualisé en **2021** son Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (**BEGES**) sur la base des émissions 2019. En application du décret du 8 novembre 2020, le Département a pour **obligation de compléter ce BEGES d'un plan de transition pour réduire les émissions**, en détaillant les objectifs, moyens et actions envisagées, et en prenant en compte les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (**SNBC**).

Lors du Conseil Départemental du 7 juillet 2022, l'Assemblée Départementale a donc été appelée à valider son Plan de Transition, outil permettant au Département de s'engager pleinement dans l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Rappel des éléments significatifs : le BEGES

Le plan de transition s'appuie sur les éléments du BEGES pour définir la feuille de route. Les principaux éléments à retenir du BEGES sont les suivants (année de référence = 2019) :

- ☞ **20 500 tonnes équivalent CO2** : ce chiffre représente la totalité des émissions du Département, tout poste compris
- ☞ **32% des émissions (directes ou indirectes)**, sont liées à la consommation d'énergie de la collectivité
- ☞ **68% des émissions (indirectes)** sont issues de l'achat de biens, de services, aux immobilisations, aux déplacements domicile-travail, aux déchets produits par la collectivité, ...
- ☞ **les 3 principaux postes d'émission sont :**
 - ✚ **les intrants (35%)**, et essentiellement les produits des routes et les denrées alimentaires des collèges
 - ✚ **les déplacements (29%)** dont près de 2/3 pour les déplacements des visiteurs des Forts de Vaux et de Douaumont
 - ✚ **l'énergie (22%)**, dont plus de la moitié pour les collèges, et une grande majorité issue des consommations de gaz naturel

Viser la neutralité carbone à 2050

Introduite par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV), la SNBC est la **feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique**. Elle donne des orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable. Elle définit une **trajectoire de réduction** des émissions de GES jusqu'à 2050 et fixe des objectifs à court-moyen termes : les budgets carbone.

Elle a deux ambitions : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français. Les décideurs publics, à l'échelle nationale comme territoriale, doivent la prendre en compte.

Les objectifs visés par la SNBC de mars 2020 engagent donc les collectivités à :

- ✚ Diviser par 6 leurs émissions de GES par rapport à l'année de référence 1990, soit -5% par an
- ✚ Multiplier par 2 les puits de carbone.

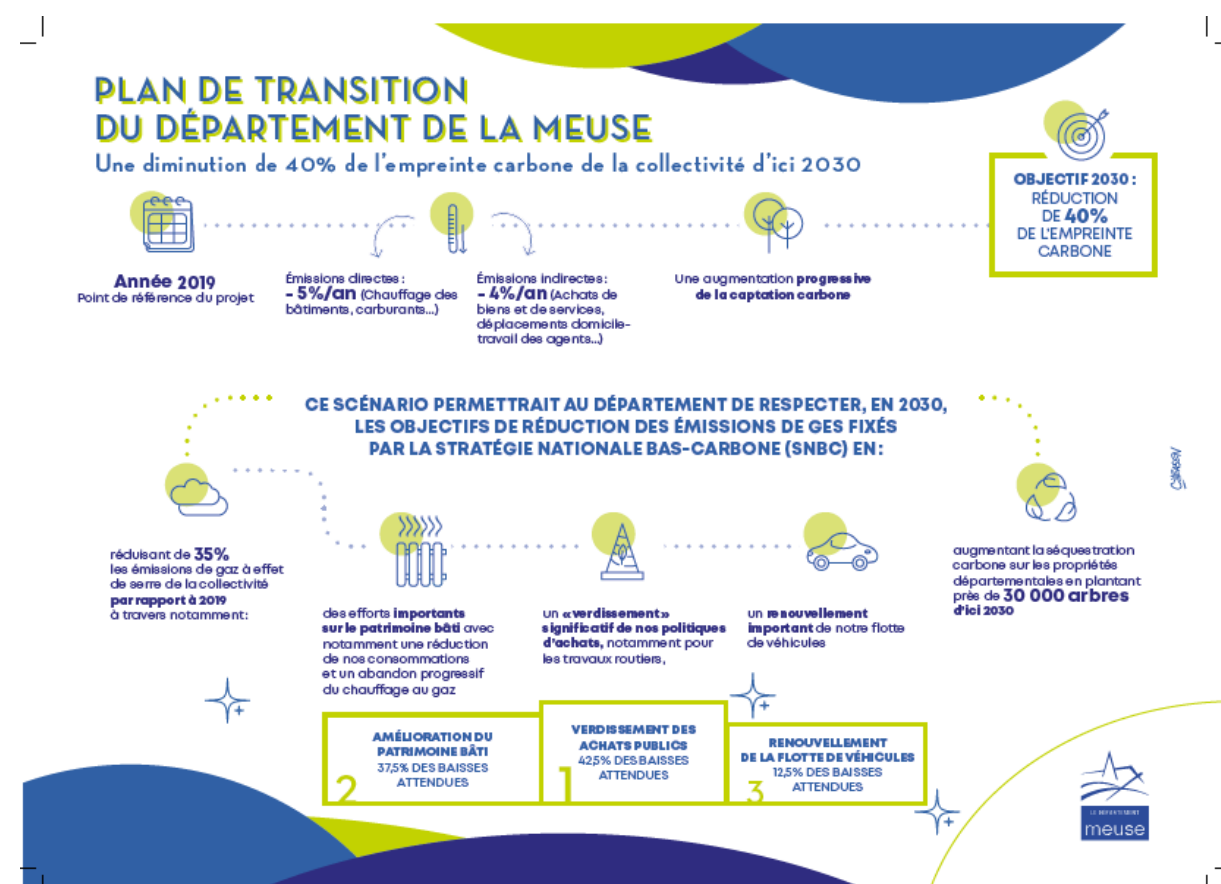
En tant que principale collectivité de la Meuse, le Département doit être la tête de proue de l'engagement des collectivités meusiennes pour réduire leur empreinte carbone.

La validation du Plan de transition relève donc d'une **décision politique forte traduisant l'ambition de la collectivité dans la lutte contre le changement climatique**. Elle revêt aussi un **enjeu financier** avec l'augmentation forte des prix de l'énergie depuis la fin de l'année 2021.

Les objectifs du Plan de Transition

L'Assemblée départementale a donc voté son 1^{er} plan de transition visant à **réduire son empreinte carbone de 40% d'ici 2030** afin de respecter l'Accord de Paris sur le Climat et la SNBC. Ce plan est basé sur :

- ✚ **une baisse de 35% des émissions** avec :
 - o des efforts importants sur le patrimoine bâti (réduction des consommations, abandon progressif du chauffage au gaz)
 - o un verdissement progressif des politiques d'achats, notamment pour les réseaux routiers
 - o un renouvellement important de la flotte de véhicules
- ✚ **une augmentation de 50% de la captation carbone** sur les propriétés départementales en plantant près de 30 000 arbres d'ici 2030.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Maîtrise des consommations et de la demande en énergie,
- ✓ Promotion des énergies renouvelables,
- ✓ Déploiement de modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre,
- ✓ Développement de la captation carbone,
- ✓ Sensibilisation de la population et des agents départementaux aux enjeux du changement climatique.

Action 1.1 : Amélioration de la performance environnementale des bâtiments départementaux

Depuis plusieurs années le Département est engagé dans un vaste **programme de l'amélioration de la performance environnementale** de l'ensemble de son parc de bâtiments (110 bâtiments pour 220 000 m²) visant à :

- ✚ Economiser les ressources, dont l'énergie et l'eau,
- ✚ Réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- ✚ Générer moins de déchets.



Dans ce cadre, l'année 2022 a notamment été marquée par :

→ le démarrage des travaux de **restructuration du collège Jean Moulin de Revigny-sur-Ornain** avec un objectif de bâtiment passif, une utilisation de matériaux biosourcés (*bois, fibres textiles recyclées...*) et réemploi de matériaux. La restructuration des espaces extérieurs permettra de plus une désimperméabilisation des sols et un traitement des eaux pluviales à la parcelle.

Esquisse →



→ la finalisation des travaux de **restructuration de la restauration du collège Saint-Exupéry de Thierville-sur-Meuse** engagés en 2021. En plus d'améliorer grandement la qualité d'accueil des collégiens, ce bâtiment est très performant thermiquement avec une utilisation importante de matériaux biosourcés dont le bois.

→ le démarrage des **travaux de raccordement du collège de Damvillers à l'unité de méthanisation de Wavrille** via un réseau technique de chaleur en associant plusieurs bâtiments de la Communauté de communes de Damvillers – Spincourt. Cette opération exemplaire devrait permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 175 t CO₂e par an.



→ **Et bien d'autres réalisations en 2022** : travaux d'isolation ponctuels, étude d'optimisation de la gestion des eaux pluviales dans les collèges, étude du développement du potentiel photovoltaïque dans les collèges...

Action 1.2 : Campagne de sensibilisation des acteurs départementaux aux enjeux de la transition écologique

Bien que le Département soit engagé dans la transition écologique depuis plusieurs années, le Président du Conseil départemental a souhaité que l'ensemble des élus et des directeurs s'inscrivent dans une démarche commune de connaissance des problématiques et solutions liées au changement climatique.

A cet effet, 2 formations ont été organisées fin 2022 / début 2023 :

- La 1^{ère}, par l'association « **La Fresque du Climat** » sur les données, les chiffres et les dynamiques relatives au changement

Lien vidéo ↓



- La 2^{nde}, par le « **Shift Project** », sur la proposition d'actions concrètes de lutte contre le changement climatique sur le territoire meusien

Action 1.3 : Organisation des assises départementales des services publics de l'eau et de l'assainissement

Le Département et la Préfecture de la Meuse en partenariat l'Association des Maires de Meuse ont organisé, le 6 octobre 2022 à l'EPL Agro de Bar-le-Duc, une **journée d'échanges pour sensibiliser les services publics d'eau potable aux enjeux de la raréfaction de la ressource en eau** et de la gestion intercommunale de la compétence eau potable.



Près de **100 personnes** ont participé à cet évènement, en présence de Mme Emma HAZIZA (voir photographie), hydrogéologue de renom. Concernées par les effets des dérèglements climatiques, le Département souhaite accompagner activement les collectivités meusiennes dans l'optimisation de leur gestion des services publics d'eau et d'assainissement.

Action 1.5 : Accompagnement des collèges dans une démarche de Développement Durable

Pour accompagner les collèges dans la transition écologique, le Département a proposé une **expérimentation auprès de 2 collèges** meusiens, visant à construire une démarche sur mesure en impliquant les chefs d'établissement et les référents de chaque collège.

Le cité scolaire Alfred Kastler de Stenay et le collège Robert Aubry de Ligny-en-Barrois ont ainsi été accompagnés respectivement par le CPIE de Meuse et Meuse Nature Environnement **pour identifier leurs priorités et mettre en pratique le Développement Durable**.

De manière opérationnelle :

- ✚ le **collège Robert Aubry** a par exemple pu bénéficier des outils et du réseau d'acteurs du territoire sur la **thématique de l'eau**,
- ✚ La **cité scolaire Alfred Kastler** a organisé sa démarche autour de 3 thèmes du DD (biodiversité, eau, déchets) en mobilisant activement les **éco-délégués** dans leurs missions auprès de l'ensemble des communautés du collège.

Intervention pédagogique à la cité scolaire de Stenay →



Action 1.6 : Appels à projets en faveur de la Transition Ecologique



Dans le cadre de ses politiques départementales en matière de transition écologique (**eau, biodiversité, déchets, énergie**), le Département a poursuivi les appels à projets initiés en 2021 **à destination des collectivités et des associations environnementales**.

Ces appels à projets complètent les politiques récurrentes du Département en la matière et ont pour vocation d'**accompagner l'engagement** des collectivités meusiennes mobilisées pour la transition écologique : Eau, Biodiversité, Déchets et Energie.

En 2022, **27 dossiers** ont ainsi été accompagnés financièrement, toutes thématiques confondues, pour un montant de **163 800 €** de subventions allouées et un taux moyen d'aide de 41% pour consolider la transition écologique initiée par les collectivités meusiennes.

Ce dispositif d'appels à projets a vocation à faire de la Meuse en modèle de transition écologique en milieu rural.

Liste des appels à projets : Sécurisation de l'alimentation en eau potable / Autosurveillance des stations de traitement des eaux usées / Rétablissement de la continuité écologique / Végétons nos communes / Forêt de demain / Prévention des déchets / Développement des énergies renouvelables.

Action 1.7 : « Au collège, j'y vais autrement ! »

En 2022, le Département a construit un partenariat avec l'association **Vélo et Mobilités Actives Grand Est**, pour, avec le soutien financier de l'ADEME, organiser 3 semaines de défis au sein des établissements.

Ce **défi lancé aux collégiens** vise à :

- ✚ Les inciter à tester et à privilégier des **modes de déplacement plus durables** pour se rendre au collège
- ✚ Promouvoir des **mobilités actives et durables** telles que la trottinette, le vélo, la marche
- ✚ **Engager les établissements** scolaires autour des enjeux du développement durable, de la sécurité routière et de la pratique d'une activité physique bénéfique pour la santé.

Du 2 au 22 mai 2022, **6 établissements** se sont mobilisés dans la démarche : collèges Barrès, Buvignier et Sainte Anne (Verdun), de Ligny en Barrois, d'Ancerville et d'Etain.

Outre sa participation financière, le Département a procédé à la remise des récompenses lors de la journée olympique.



Action 1.8 : Prévention de la précarité énergétique, le jeu « Econ'Home »

Le jeu Eco'n'Home, conçu par le Département du Tarn, a pour but d'**informer et de sensibiliser les publics de manière ludique et pédagogique à la maîtrise de l'énergie**, qui associe les enjeux du changement climatique et de la cohésion sociale.

Aussi le Département a décidé d'utiliser cet outil pour accompagner les publics fragilisés qui pour certains sont **fortement impactés par la consommation énergétique**, dans un contexte de crise et d'augmentation des prix de l'énergie.

Le jeu Eco'n'Home permet donc la mise en place d'actions de **prévention de la précarité énergétique**. En 2022, le jeu a également été animé auprès du grand public dans le cadre de Verdun Expo en partenariat avec « Toi, toi mon toit », association de lutte contre la précarité au logement.

Ce jeu vient en complément de la malle Kezadom, également utilisée par les Conseillers en économie sociale et familiale (CESF) dans l'accompagnement des publics.



Le **Conseiller en économie sociale et familiale (CESF)** a pour mission d'aider les foyers en difficulté à résoudre les problèmes de la vie quotidienne, de la gestion du budget à la composition des repas

Perspective 1.1 : Etablissement du 1^{er} Budget Vert de la collectivité

Afin de renforcer son action en matière d'environnement, le Département ambitionne de mettre en place son 1^{er} budget vert en 2023. Cette démarche permet d'évaluer leurs actions au prisme de l'environnement. Un tel budget traduit l'engagement environnemental concret de la collectivité. Il met en lumière les dépenses ayant un impact environnemental significatif, positif ou négatif, pour ensuite en évaluer les effets.

Perspective 1.2 : Etude de faisabilité sur le remplacement des dernières chaudières fioul de 3 collèges

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de transition (cf « Action de l'année »), le Département lancera des études de faisabilité pour remplacer les 3 dernières chaudières fioul existantes dans des collèges (Gondrecourt-le-Château, Vaubécourt et Vaucouleurs). Le remplacement de ces chaudières par des solutions « bas-carbone » permettrait de réduire de près de 10% l'empreinte carbone liée à l'énergie consommée par les 80 bâtiments du parc départemental.

Perspective 1.3 : Soutien à une agriculture bas carbone

Avec un nouveau règlement d'aide applicable dès le 1^{er} janvier 2023, le Département confirme sa volonté d'accompagner l'agriculture dans une transition écologique à travers les démarches d'évaluation et de certification/labellisation, et en particulier le diagnostic CAP2'ER® visant l'obtention du label Bas Carbone.

Perspective 1.4 : Intégration du bois et des matériaux biosourcés dans les bâtiments départementaux

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de transition (cf « Action de l'année »), le Département souhaite massifier l'utilisation du bois et des matériaux biosourcés dans la construction et la rénovation de ses bâtiments. La collectivité ambitionne ainsi de signer le Pacte Bois+Biosourcés proposé par FiBois Grand-Est et le mettre en œuvre dans ses différents projets et notamment la rénovation du collège de Commercy.

Perspective 1.5 : Adoption et lancement des premières opérations du « Plan Arbre »

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de transition (cf « Action de l'année »), le Département a prévu la plantation de près de 30 000 arbres d'ici 2030. A cet effet, il sera proposé à l'Assemblée départementale en 2023 la validation d'un « Plan Arbres » pour la période 2023-2030 afin d'atteindre cet objectif en valorisant le patrimoine arboré et forestier du Département, par la protection de ses forêts et la réalisation de plantations sur ses propriétés.

Perspective 1.6 : Elargissement du forfait « Mobilité durable »

Mis en œuvre par la collectivité depuis 2021, le dispositif « Mobilité durable » encourage les modes de déplacements plus respectueux de l'environnement. Un nouveau décret élargit encore les modes de déplacements (ex : trottinette électrique) et prévoit une modulation incitative selon le nombre de jours d'utilisation d'un moyen de déplacement durable.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX et DES RESSOURCES

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Préservation de la diversité des habitats écologiques,
- ✓ Lutte contre les pollutions des milieux,
- ✓ Préservation de la ressource en eau,
- ✓ Education à l'environnement et au développement durable.

Action 2.1 : Rétablissement de la continuité écologique du pont de Rancourt-sur-Ornain

En 2020, le Département a lancé un vaste programme réglementaire de **rétablissement de la continuité écologique sur 3 ponts de l'Ornain**, en aval de Bar-le-Duc : pont de Mussey (RD2), pont de Neuville sur Ornain (RD122) et pont de Rancourt sur Ornain (RD27).

Après une étude de faisabilité et le recours à un maître d'œuvre, la phase de travaux de ce programme a débuté en 2022 avec le pont de Rancourt-sur-Ornain. Le chantier qui s'est déroulé d'août à octobre a permis de **rétablir la libre circulation des poissons (de l'aval à l'amont) et des sédiments (de l'amont à l'aval)** en abaissant la côte du radier du pont de 60 cm.



Coût total de l'opération

626 000 € HT

Subventions publiques :
80%

(Agence de l'eau et Région)

Au regard de l'exemplarité de cette opération, le Département a obtenu 80% d'aide, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (70%) et de la Région Grand-Est (10%). Ce programme se poursuivra dès l'année prochaine avec la réalisation de travaux sur le pont de Neuville-sur-Ornain.

Action 2.2 : Actions en faveur de la préservation des prairies de la Vallée de la Meuse

Dans le cadre de l'animation du site **Natura 2000 « ZPS Vallée de la Meuse »**, le Département a confié à la Chambre d'Agriculture de la Meuse l'animation et le suivi des **Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC)**.



Celles-ci permettent de retarder la période de fauche sur les prairies abritant le **Rôle des genêts** ou le **Courlis cendré**, espèces les plus sensibles du territoire. Pour aller plus loin, et de manière localisée à la **boucle de Champneuve**, le Département a expérimenté le **Paiement pour Services Environnementaux** : en plus de la conservation des prairies et du retard de fauche, les agriculteurs s'engagent dans le maintien de bandes refuges non fauchées et dans l'implantation de zones mellifères pour maintenir et accroître la biodiversité.

Ce dispositif est **une 1^{ère} à l'échelle de tout le fleuve Meuse** en France !

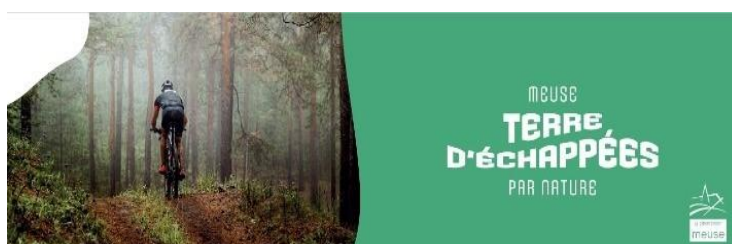
Les MAEC permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition. C'est un outil clé pour la mise en œuvre du projet agro-écologique pour la France (agriculture.gouv.fr).

Action 2.3 : Lancement de la marque « Meuse, Terre d'échappées par nature »

Le 12 mai 2022, l'Assemblée départementale a lancé « Meuse, terre d'échappées par nature », une **marque visant à fédérer une dizaine d'organisateur**s d'évènements sportifs ouverts et accessibles à tous, affirmant ainsi la place des **sports de nature** comme vecteur d'attractivité de nos territoires. Un cahier des charges précise les attendus sur 3 volets prioritaires, incitant les organisateurs à

- ✚ se démarquer de l'offre sportive classique,
- ✚ adopter une approche **respectueuse de l'environnement**
- ✚ **favoriser l'accessibilité** des épreuves à tous les publics, y compris ceux en situation de handicap.

Le respect des milieux naturels traversés par les pratiquants est également un élément important, notamment là où la richesse de la biodiversité doit être particulièrement préservée (Espaces Naturels Sensibles, zones Natura 2000, ...).



↑ Lien vidéo

Au total, plus de **7 000 participants** se sont retrouvés, de mars à septembre, sur cette programmation liée au **label « Terre de Jeux 2024 »** détenu par le Département depuis janvier 2020.

Action 2.4 : Protection de berges à Saulx-lès-Champlon

A Saulx-lès-Champlon, les agents du Centre d'Exploitation d'Étain en charge de l'exploitation des routes du secteur ont réalisé une protection de berges de ruisseau et de fossé le long de la RD113 par **technique de tunage**.

Cette technique issue du **génie végétal** repose sur l'assemblage de pieux en bois derrière lesquels sont placés des troncs, des fascines ou des planches, afin de protéger la berge de l'érosion, et dans le cas présent, un géotextile et du grillage à maille serrée.

En effet, sur le profil de ce cours d'eau soumis à des fluctuations récurrentes, il est important de retenir fermement la berge, qui a tendance à fluer sous la contrainte de sa propre masse, tout en permettant la libre circulation de la faune piscicole. Ces travaux ont mobilisé **4 agents sur 4 jours**.



Action 2.5 : Gestion de la biodiversité au Musée Poincaré de Sampigny

Soucieux de l'environnement, le Département, via le service de la valorisation et de la conservation du patrimoine et des musées, a engagé en 2022 une réflexion sur l'**amélioration des pratiques d'entretien des espaces verts** du Clos du musée Poincaré à Sampigny.

Une étude a été commandée en début d'année au cabinet spécialisé afin de mettre en place un **plan de gestion différenciée** du site.

De cette étude sont ressorties diverses recommandations dont certaines ont été mises en place dès 2022 comme :

- ✚ le **fauchage tardif** dans le verger et certaines zones du parc ;
- ✚ la coupe de deux haies d'ifs, malades, qui pour l'une a été remplacée par une **haie champêtre** composée de plantes et arbres mellifères et favorables aux oiseaux
- ✚ la plantation à divers endroits, dans les massifs arborés, de couvre-sols et de bulbes qui engendreront un **fleurissement printanier**.



Depuis 2022, le site est **classé « refuge LPO »** !

Des nichoirs pour chouettes effraies et pour chouettes chevêches ont été installés dans le verger et dans les combles. Les nichoirs confectionnés lors d'un atelier avec les scolaires les années précédentes ayant tous été occupés, ils ont été nettoyés et restaurés pour de prochaines nichées. De **nombreuses animations centrées sur la nature et la biodiversité** ont été menées en 2022 et seront renouvelées en 2023 !



Action 2.6 : Installation de ruches au Centre d'Exploitation de Stenay

Dans la continuité des **opérations « Développement Durable »** mises en place par la Direction des Routes du Département, 3 agents de l'agence de Stenay ont initié l'installation de 3 ruches sur le site d'exploitation.

Cette démarche fait suite à l'observation de plusieurs essaims depuis 3 années dans la structure de l'abri à sel. Les agents à l'origine de l'action ont souhaité **se former** et ont acquis les notions élémentaires de la gestion de ruches. Ils sont de plus engagés dans leur **suivi** et leur **entretien**.

L'objectif de cette ruche n'est pas la production de miel, mais bien la préservation du **rôle pollinisateur des abeilles**, fonction essentielle.



Action 2.7 : Inauguration du réseau des ENS aménagés

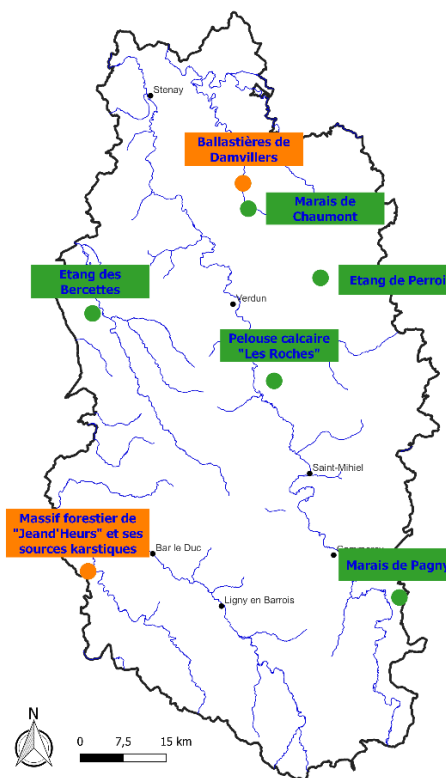
A travers sa **compétence « Espaces Naturels Sensibles »**, le Département a souhaité créer un **réseau multipartenarial de sites d'exception** aménagés pour accueillir du public. Ces sites bénéficient d'une communication harmonisée et connectée à travers notamment un totem d'entrée de site équipé d'un QR code pour télécharger une fiche « Découverte » précisant les informations sur la balade, caractéristiques naturelles du site et une carte interactive de l'ensemble des ENS aménagés du réseau.

Ce dernier a été officialisé, le 29 avril 2022, lors de l'inauguration du sentier pédagogique à l'Etang du Perroi, 5^{ème} site du réseau, rejoint, fin 2022, par les Ballastières de Damvillers et le massif forestier de Jeand'Heurs (voir perspective 2.3)

Fin 2022, 7 ENS étaient aménagés pour l'accueil du public :

- L'Etang de Perroi
- L'Etang des Bercettes
- Le Marais de Chaumont *
- Le Marais de Pagny-sur-Meuse
- La Pelouse « les Roches »
- Les Ballastières de Damvillers
- Le Massif forestier de Jeand'Heurs et ses sources karstiques *

(*) Sites sous maîtrise d'ouvrage du Département



← Inauguration officielle du réseau des ENS aménagés le 29 avril 2022 à l'Etang de Perroi

QU'EST-CE QU'UN ESPACE NATUREL SENSIBLE ?

C'est un site identifié pour sa **valeur patrimoniale**, au regard de ses caractéristiques paysagères, de ses habitats terrestres ou aquatiques.

Scannez le **QR code** pour découvrir l'ensemble des sites à visiter



Perspective 2.1 : Le Plan Herbe, « Sauvons l'élevage pour sauver les prairies »

En étroite collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le **Département envisage de se porter volontaire** pour impulser et co-piloter une action multi-partenariale dite « **Plan Herbe** » sur son territoire. Cette démarche innovante a pour objectif d'accompagner les éleveurs meusiens vers des systèmes agri-écologiques rémunérateurs, économes et résilients aux aléas climatiques et économiques.

Perspective 2.2 : Obtention du label « Jardin remarquable » au Musée Poincaré

Le label « Jardin remarquable », attribué par le **Ministère de la Culture** pour une durée de 5 ans renouvelable, distingue des jardins et des parcs présentant un **intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique**. Les jardins du Musée Poincaré entendent relever ce défi !

Perspective 2.3 : Inauguration de l'ENS aménagé « Massif forestier de Jeand'Heurs et ses sources karstiques »

Le Département, à travers sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles, a souhaité aménager un sentier pédagogique pour **mettre en valeur le patrimoine naturel, géologique et historique de 3 ENS, réunis sous le nom de « Massif forestier de Jeand'Heurs et ses sources karstiques »**. Les travaux d'aménagement ont débuté en août 2022 et s'achèveront début 2023.

Perspective 2.4 : Elaboration d'un document cadre sur le maintien de la biodiversité dans l'entretien des bords de route

A l'instar de ce qui existe pour la viabilité hivernale, la Direction des Routes et Aménagement prépare l'élaboration d'un **recueil des bonnes pratiques et des préconisations** pour l'entretien aux abords des routes (accotements, parkings, arbres). Ce document reprendra également la **règlementation sur les espèces et espaces protégés** pour sensibiliser les agents au maintien de la biodiversité le long des routes départementales, et participer ainsi à la valorisation du patrimoine naturel remarquable de notre territoire.

Perspective 2.5 : Finalisation de la Websérie « La Vallée de la Meuse au fil des saisons »

En 2022, le Département lançait une **Websérie** « La Vallée de la Meuse au fil des saisons » en publiant 2 premières vidéos (printemps et été). Cette série sera finalisée en 2023 par la diffusion de l'automne et la réalisation de l'hiver. **Présentant la mission Natura 2000 du Département** sur la Vallée de la Meuse, cette Websérie met en évidence **le patrimoine et les savoir-faire locaux**.



↑ Lien vidéo

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Implication des citoyens dans la vie du territoire,
- ✓ Maintien de l'autonomie et du bien-être de tous les meusiens,
- ✓ Protection de l'enfance,
- ✓ Politique de mémoire,
- ✓ Réinsertion professionnelle.

Action 3.1 : Ma Fameuse Idée, Budget participatif 2022

À la suite du succès rencontré par le 1er Budget participatif de la Meuse en 2020, l'Assemblée départementale a décidé de lancer une **2^{ème} édition en 2022** en la dotant une nouvelle fois **d'un million d'euros**.

Le budget participatif permet **l'implication concrète des meusiens dans la vie du territoire**. Il favorise les initiatives des habitants en leur conférant un droit de décision et des moyens inédits. Les meusiens sont ainsi invités à proposer des idées qui seront ensuite choisies par les citoyens eux-mêmes.

A cet effet, le Département a associé, comme en 2020, la population à la **co-construction du règlement** de ce budget participatif à travers une Commission citoyenne qui a débuté ses travaux à partir du 21 janvier 2022.



Les grandes étapes du Budget participatif 2022 ont été :

- de mars à avril : dépôt des idées
- de mai à septembre : transformation des idées en projets avec l'aide des services départementaux
- d'octobre à mi-novembre : vote des meusiens
- 2 décembre 2022** : Cérémonie d'annonce des lauréats (photo ci-dessous)



Le **budget participatif 2022 est un nouveau grand succès** qui témoigne de la place centrale du Département dans la vie des meusiens !

Ma fameuse idée 2022, en chiffres c'est :



↓ Lien vidéo



Action 3.2 : Création d'une mission Mobilité et de la plateforme « Mobilité Solidaire »

En déclinaison du projet de mandat, la question de la Mobilité fait son apparition dans les politiques soutenues par le Département avec la création de la Direction Emploi, Mobilité, Habitat-Logement. Cette mission a pris très concrètement forme dans le paysage meusien avec l'implantation d'une **plateforme de mobilité solidaire par voie d'appel à projet** en octobre 2022. Cette plateforme a pour vocation de favoriser l'accès à la mobilité pour toutes les personnes en recherche d'activité ou d'emploi.

La plateforme mobilité offre **3 niveaux de service** :

- ✚ un **numéro d'appel unique** pour toute personne souhaitant des informations relatives à la Mobilité en Meuse,
- ✚ un **accompagnement individuel** pour les personnes en recherche d'emploi ou d'activité pour faciliter leur autonomie,
- ✚ des **solutions concrètes** pour répondre matériellement aux besoins : prêts de véhicule, accès à un garage solidaire, soutien financier...

En lien avec le co-voiturage, **les solutions éco-responsables sont favorisées.**



La plateforme est portée par 5 structures meusiennes, parfaitement intégrées à l'environnement local, et est co-financée par l'Etat et le Département au titre de la Stratégie de Lutte contre la Pauvreté.

Outre le soutien direct et l'accompagnement humain proposé, cette démarche s'inscrit dans l'objectif et le respect d'une mobilité durable. De plus, la plateforme de mobilité solidaire s'inscrit dans la **démarche collégiale initiée avec les 3 PETR meusiens sous le label Roul'en Meuse**. Cette action constitue la 1ère brique d'une approche plus large des questions de Mobilité en Meuse.

Action 3.3 : Forum des acteurs du territoire des Portes de Meuse

Ce forum multipartenarial auquel le Département a activement participé a permis, le 18 septembre 2022 à Ecurey, de **mieux identifier les acteurs locaux** et de révéler le **dynamisme et l'attractivité du territoire**. Afin de répondre aux besoins et au bien-être des habitants du territoire et à travers l'interconnaissance et le partenariat, ce temps fort a avantageusement redynamisé le **Contrat Local de Santé** de la Communauté de communes des Portes de Meuse grâce :

✚ au renfort des actions déjà engagées au travers de ses 3 objectifs stratégiques qui sont :

- Améliorer l'**environnement physique et social** des habitants du territoire
- Améliorer les **connaissances et pratiques des habitants** (parentalité, alimentation, activité physique, recours aux dépistages)
- **Renforcer l'offre de santé** sur le territoire

✚ à l'apport de solutions nouvelles, innovantes et adaptées aux habitants.



Action 3.4 : Soutien à la création de la maison des associations de Commercy

Afin de soutenir le **fissu associatif** qui contribue à l'animation du territoire tout en préservant le **patrimoine local**, le Département s'est engagé auprès de la ville de **Commercy** dans une vaste opération de réhabilitation du centre des Roises.

L'objectif de cette opération ambitieuse de 3 M€ HT était double, puisqu'il s'agissait :

- ✚ d'une part de **redynamiser** un équipement partiellement vide aux qualités patrimoniales reconnues,
- ✚ et d'autre part de **répondre aux besoins** des associations de Commercy alors hébergées dans un site inadapté à leurs besoins et à leurs pratiques.



Aide du Département

221 000 €

Ce projet a de plus l'avantage de **favoriser les synergies entre les acteurs** associatifs et les rencontres entre publics.

Action 3.5 : Maxilien, itinérance de la prévention santé - environnement

MAXILIEN est un **véhicule itinérant** qui s'inscrit dans une démarche de **lutte contre les inégalités géographiques**, souvent aggravées par les difficultés sociales de certains habitants.

Son objectif est d'apporter des **informations sur la santé** en lien avec **l'alimentation** et le **développement durable** au plus proche des publics sur les territoires. Il permet également de créer du **lien social** avec les personnes des territoires et de prévenir les impacts du mode de consommation sur la santé et l'environnement.



Action 3.6 : Mise en place d'une antenne « France Parrainage »



“Un lien qui transforme la vie”

En Meuse, **près de 950 enfants bénéficient d'une mesure de placement**, dont 117 Mineurs Non Accompagnés. Ces enfants se retrouvent alors très souvent sans soutien affectif et familial, pourtant indispensable à leur bon développement.

En 2022, le Département, via sa Direction Enfance Famille, a initié et soutenu la mise en place d'une antenne de « France Parrainage » en Meuse, pour tous les enfants, et notamment ceux confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Le parrainage permet d'**accompagner et aider à grandir des enfants en situation de vulnérabilité**, en leur apportant un soutien affectif et éducatif, une ouverture sociale et culturelle, un appui pour des projets scolaires et professionnels.

Les parrainages se concrétiseront en 2023. Ce projet de solidarité et de partage peut, dans sa phase opérationnelle, **impliquer chaque citoyen au service des générations futures**.

Action 3.7 : Campagne de communication « Au-delà du regard »

Sur la base de **portraits croisés**, et à travers un vaste programme de communication, la campagne de communication « Au-delà du regard », lancée en 2022, visait à changer le regard sur l'avancée en âge et la perte d'Autonomie afin de **lutter contre l'âgisme**.

Ainsi, à travers 6 « personnages », il s'agit de promouvoir et valoriser les dispositifs autour de **6 grandes thématiques**.

Une personne/une thématique :

- ✚ Le **bénévolat** et/ou le passage à la retraite à travers l'expérience d'un jeune retraité
- ✚ L'**Habitat** : adaptabilité des logements, les aides techniques
- ✚ La **Santé** : alimentation, sport
- ✚ La **mobilité** : lien avec la ruralité, l'isolement
- ✚ L'**accompagnement** à domicile et en établissement
- ✚ L'aide aux **aidants**



Action 3.8 : Olympiades intergénérationnelles à l'EHPAD d'Etain

Les Olympiades intergénérationnelles se sont tenues le 19 juillet 2022 à l'**EHPAD d'Etain** dans le but de **rencontrer les professionnels** de la Maison des Solidarités, dans un contexte différent de l'accompagnement : cette action a permis de renforcer le partenariat et de **favoriser la prévention**.

Elle a également pour objectif de **favoriser le lien parents-enfants** à travers des activités ludiques. Au-delà de la participation des résidents, on comptabilise environ **35 personnes extérieures** venues à l'action dont une vingtaine d'enfants.

Cette action a mobilisé 6 agents de la collectivité, issus de la Direction de l'Autonomie et de la MDS.

En Meuse, les Maisons de la Solidarité garantissent l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux, dans les domaines de l'insertion, du logement, de la santé, de la protection de l'enfance et de la famille.

Perspective 3.1 : Expérimentation du fonctionnement d'une équipe mobile aux collègues

Afin de garantir les **effectifs nécessaires au bon fonctionnement des collègues**, la collectivité testera la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire mobile. Cette équipe portant sur les fonctions restauration et ménage visera à **faciliter les remplacements**, à les rendre équitables et efficaces sur tout le département.

Perspective 3.2 : Evolution de la participation sociale employeur à la protection sociale complémentaire

Conformément au protocole d'accord signé avec les organisations syndicales, le Département proposera à ses agents, dès 2024, de pouvoir **souscrire à un contrat collectif au titre de la protection sociale complémentaire** (risque / prévoyance), fondé sur le principe de solidarité entre bénéficiaires (mutualisation des risques et des coûts) et visant à couvrir la perte de salaire en cas d'incapacité, d'invalidité ou d'inaptitude.

Perspective 3.3 : Inclusion de tous les publics dans le cadre de « Meuse, Terre d'échappées par nature »

Après le lancement de la marque en 2022, et pour la 2nde édition en 2023, le Département souhaite **renforcer son intervention pour accompagner davantage les organisateurs** dans une démarche écoresponsable et **pour une accessibilité au public en situation de handicap**, notamment grâce à l'utilisation de joëlettes pour les PMR. Il s'agira également de sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux en utilisant des Nudges.

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Satisfaction des besoins essentiels pour tous : logement, santé, environnement, culture...
- ✓ Education et formation tout au long de la vie,
- ✓ Accès à des pratiques sportives, culturelles et de loisirs adaptés à tous les publics,
- ✓ Amélioration des conditions de travail.

Action 4.1 : Organisation de la 1^{ère} semaine de la petite enfance



Dans le cadre de ses missions de prévention, le Département a organisé au mois de mars 2022 la **1^{ère} édition de la semaine de la petite enfance** en Meuse.

Issue d'une démarche nationale portée par l'association « Agir pour la Petite Enfance » et le Ministère des Solidarités, cet événement a regroupé plus de **7 partenaires** de la petite enfance et du soutien à la parentalité autour de **62 actions** réparties sur tout le département à travers notamment :

- ✚ des conférences,
- ✚ des café-débats,
- ✚ des ateliers parents - enfants,
- ✚ des animations diverses.

Ces différentes actions ont permis d'aborder l'ensemble des thèmes relatifs au bien-être des jeunes enfants comme :

- ✚ la gestion des émotions,
- ✚ l'alimentation,
- ✚ les impacts de la surconsommation des écrans,
- ✚ les accidents domestiques.



Au regard du beau **succès de cette première édition**, il est prévu de reconduire cet événement en 2023.

Merci encore à tous les partenaires de cette belle initiative !

Action 4.2 : la « Mini-Entreprise® », entreprendre pour apprendre

Le 17 novembre 2022, dans le cadre d'une journée financée par AG2R La mondiale et organisée par l'équipe « Entreprendre pour apprendre dans le Grand Est », **37 jeunes** du lycée du tertiaire et des services à la personne Emile Zola de Bar-le-Duc se sont prêtés à l'exercice « la Mini-Entreprise® » sur la **thématique du bien vieillir**.

A partir d'une consigne simple, « imaginer un bien ou un service qui permettrait d'améliorer le quotidien des séniors en Meuse », les équipes constituées ont brainstormé et créé des projets présentés à un **jury institutionnel** composé de :

- ✚ représentants du Département
- ✚ l'ADMR55
- ✚ l'EHPAD La Sapinière
- ✚ la Région Grand Est



Parmi les projets « coup de cœur », nous retiendrons :

- ✚ **« Comme à la maison »**
Personnalisation des chambres par et pour les occupants en EHPAD
- ✚ **« Divertir pour mieux vieillir »**
Parcours d'activité pour les séniors

Action 4.3 : Installation du collectif « Jeunes en Meuse »



La constitution du collectif « Jeunes en Meuse » fait suite à la **Grande enquête** réalisée au printemps 2021 et aux rendez-vous entre jeunes et élus départementaux, mis en œuvre pour donner un nouvel élan à la politique départementale en faveur de la jeunesse.

Le 3 décembre 2022, l'Hôtel du Département ouvrait ses portes à **une trentaine de meusiens âgés de 11 à 29 ans** (sur les plus de 40 000 que compte la Meuse) pour l'installation du collectif.

Tous ont pu faire connaissance avant de faire émerger leurs **premières pistes d'actions**, en présence des élus, avec qui ils travailleront dans le cadre de cette démarche de **démocratie participative**.

Ce nouvel espace d'échange doit, entre autres, permettre à ceux qui le souhaitent de participer au débat public.



Lien vidéo ↑

Action 4.4 : Manifestation « Bien-être et sport », Mad'In Mouv

Le Département s'est mobilisé en tant que partenaire privilégié durant 2 jours à Madine dans le cadre de l'évènement **Mad'in Mouv**, les 2 et 3 juillet 2022.

Ce fut une opportunité pour proposer des actions à visée départementale sur la thématique « **Bien-être et sport** » et de manière plus générale sur le Développement Durable, en partenariat avec les acteurs locaux œuvrant dans ce domaine et en lien avec les actions de **promotion santé – environnement** (exemple : le Vélo smoothie).



Action 4.5 : Généralisation des référents d'accompagnement RSA

Le **Revenu de Solidarité Active (RAS)** est une allocation financée par les Départements. Il a pour objectifs de lutter contre la pauvreté en assurant un minimum de revenus, de compléter les revenus du travail s'ils sont faibles et d'accompagner individuellement les bénéficiaires afin de les amener vers une reprise d'activité professionnelle.

Dans le cadre de la convention d'appui à la Stratégie de lutte contre la pauvreté et pour l'Accès à l'Emploi signé avec l'Etat, le Département de la Meuse a souhaité **renforcer son accompagnement de bénéficiaires du RSA** à travers la généralisation des référents d'accompagnement RSA.

Cette démarche s'adresse ainsi à des bénéficiaires ayant besoin d'un appui dans leurs démarches d'insertion professionnelle mais qui ne présentent pas de freins sociaux majeurs pouvant entraver notamment leur **retour à l'emploi**.

L'accompagnement proposé s'apparente alors à du « coaching », avec des rendez-vous très rapprochés et avec un **soutien permanent et de proximité** dans toutes les démarches engagées.

Depuis juillet 2022, la démarche couvre la totalité du territoire départemental.

5 prestataires, recrutés par voie de marché, assurent cet accompagnement

14 professionnels mobilisés pour environ 10 ETP

598 bénéficiaires sont ou ont été accompagnés en 2022

Le référent RSA est un copilote de parcours d'insertion, il est le garant du parcours d'insertion. Il s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisés dans les différents domaines. Il coordonne les interventions des partenaires, il veille à la cohérence et à la valorisation des acquis de ce parcours.

Action 4.6 : Une large offre de formation « intra »

Inciter et permettre au plus grand nombre d'agents de la collectivité de se former est l'un des enjeux de la Direction des Ressources Humaines, afin de garantir **l'acquisition ou le maintien des compétences** au sein des services.

Pour ce faire, des formations dites « intra » ont été mises en place tout au long de l'année 2022.

80 sessions de formation organisées
représentant **132 jours** de formation
788 agents concernés

Par leurs contenus « sur mesure », ces formations visent à répondre au mieux aux besoins des services et des agents et sont dispensées au plus proche de leur lieu de travail pour garantir **facilité d'accès et d'organisation** tout en maintenant des échanges toujours aussi constructifs au sein des groupes.



Action 4.7 : Le vote électronique pour les élections professionnelles



Sur le constat d'une expérience réussie en 2018, les élections professionnelles de 2022 ont été **dématérialisées** par vote électronique, permettant ainsi de **supprimer physiquement le matériel de vote** (bulletins, enveloppes, urnes) à destination des **1201 électeurs** et le traitement papier lors du dépouillement.

Les opérations de dépouillement ont dès lors été plus rapides et simplifiées.

Une belle réussite alliant « simplification administrative » et « préservation de l'environnement » !



Perspective 4.1 : Faire vivre les émotions du sport et de l'olympisme aux meusiennes et aux meusiens

Le Département détient le label « **Terre de Jeux 2024** » lancé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) avec comme objectif de mettre plus de sport dans le quotidien des meusiens et vivre pleinement les émotions des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !

Dans ce cadre de nombreux événements seront organisés en 2023 et 2024 et la **Meuse se portera candidate pour accueillir la flamme olympique.**

→ plus d'informations 



Perspective 4.2 : Actions collectives de prévention universelle renforcées

Dans le cadre de ses politiques de prévention sociales, le Département souhaite s'engager en 2023 dans le **développement d'actions collectives** de prévention universelle sur plusieurs thèmes tels que la **précarité énergétique, la lutte contre l'obésité, l'isolement**, ... Ces actions seront déployées sur l'ensemble du territoire meusien avec les Maisons de la Solidarité et Maxilien.

Perspective 4.3 : Renforcer l'accompagnement individuel dans le logement

L'accompagnement vers et dans le logement est un facteur central en faveur de l'insertion des publics. Une **équipe Logement, qui devrait être opérationnelle dès 2023**, permettra d'accompagner les personnes dans leurs démarches ou dans la complexité de leur situation (cumul de difficultés sociales ou de santé, mise en danger), en systématisant une **approche par l'angle social et psychologique.**

MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Promotion de l'économie solidaire,
- ✓ Soutien à l'agriculture et développement des circuits-courts,
- ✓ Réduction des déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire,
- ✓ Développement d'une politique d'achats responsable.

Action 5.1 : Intégration des clauses sociales pour le retour à l'emploi dans les marchés de travaux

Afin de favoriser l'insertion et le retour à l'emploi des personnes en difficulté ou le plus éloignées de l'emploi, **le Département conditionne ses subventions aux collectivités à l'application des clauses sociales dans les marchés de travaux.**

Dans le cadre de sa politique de développement du territoire, l'Assemblée départementale a en effet confirmé ce principe par son vote du 6 juillet 2022 et pour **tous les marchés de travaux supérieurs à 100 000 €**. Ces clauses permettent d'intégrer des considérations liées à la lutte contre le chômage en favorisant le retour à l'emploi par l'insertion.



En 2022,

38 opérations pour lesquelles des clauses sociales ont été déclenchées pour un total de **15 450 heures de travail** de personnes en insertion

Ce dispositif s'inscrit de plus dans la continuité des démarches pratiquées par la collectivité départementale dans le cadre de ses propres marchés. La mise en œuvre de ce dispositif se fait avec **l'appui de la Maison Départementale de l'Emploi** pour l'animation / promotion des clauses sociales : elle assure l'interface avec les maîtres d'ouvrages, les acteurs de l'emploi, les structures de l'insertion par l'activité économique, les partenaires sociaux et les entreprises.

Action 5.2 : La politique départementale des déchets reconduite

Le Département accompagne, à travers sa politique départementale des déchets, les **collectivités** dans la gestion des **déchets non dangereux**.

En 2015, l'Assemblée départementale a voté une 1^{ère} révision de ce dispositif afin de renforcer son soutien aux collectivités notamment en matière de réhabilitation des déchèteries et de prévention des déchets avec la création d'un appel à projets annuel.

Lors de sa séance du **12 mai 2022**, l'Assemblée départementale a décidé de poursuivre sa politique d'aide financière aux collectivités en matière de déchets jusqu'en 2025 afin de permettre aux intercommunalités de réhabiliter leurs déchèteries et **offrir un service de qualité à tous les meusiens !**

En 2022,

11 dossiers subventionnés pour un total d'aide de **254 000 €**



Travaux de réhabilitation de la déchèterie de Clermont-en-Argonne (Codecom Argonne-Meuse)

Action 5.3 : Gestion écoresponsable à la Bibliothèque départementale

Dans le cadre de sa démarche de tri des déchets depuis 2021, la Bibliothèque départementale s'intéresse notamment aux chutes de plastiques issues de la couverture des livres, ce qui lui permet de **réduire considérablement ses dépenses en film de couverture**, de limiter le temps de mise en circulation des livres et de **faciliter leur recyclage ultérieur**.

En 2022, **60% des 5 755 livres** achetés ont été couverts uniquement sur le dos, induisant une **baisse de 73% du budget** consacré à la fourniture de rouleaux plastiques.

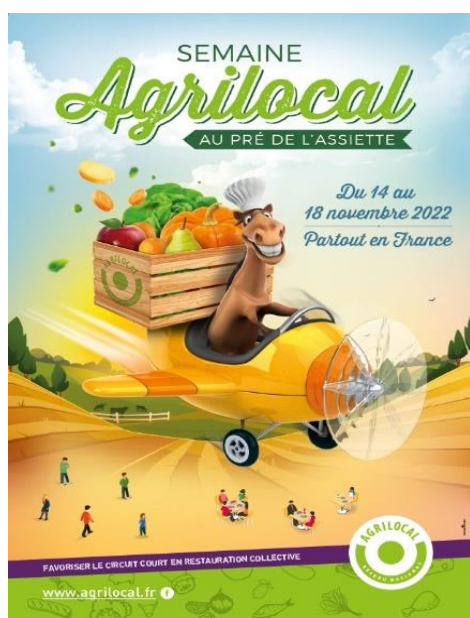
En **partenariat avec l'AMIE et Recyclivre**, la bibliothèque départementale gère par ailleurs le désherbage des documents en bibliothèque (qui s'applique aux livres abîmés, périmés ou non utilisés) d'une façon écoresponsable.

D'une manière générale, l'idée est de maintenir un stock de collections constant et de construire un **cercle vertueux d'achats et de retraits des documents**. Les livres désherbés sont donc rayés de l'inventaire, confiés à l'AMIE, association solidaire locale, et en fonction de l'état du livre, expédiés à Recyclivre, un service gratuit de collecte et de retraitement des livres.

Depuis 2018, **3 860 livres ont été expédiés à Recyclivre**, entreprise bénéficiant du label B-Corp et engagée dans « 1% for the planet ».



Action 5.4 : Animation de la plateforme AgriLocal55



AgriLocal55 est une plateforme innovante de mise en relation des producteurs, transformateurs locaux et acheteurs publics, sans intermédiaire.

C'est un **service gratuit** qui permet, à l'ensemble des utilisateurs, un accès sécurisé à la commande publique pour l'approvisionnement de proximité. Grâce à cet outil simple d'utilisation, les acheteurs publics du département, peuvent commander des produits locaux de qualité et ainsi contribuer au développement de la filière agricole et agroalimentaire de la Meuse, **source d'emplois et d'attractivité pour notre territoire**.

En 2022, AgriLocal55 s'est placé à la **7^{ème} place du classement national** (chiffre d'affaires par habitant), avec **65 fournisseurs** référencés pour **39 acheteurs** inscrits, et plus de **1000 livraisons** réalisées et **50 000 kg** de produits locaux commandés

3 « Semaines Agrilocal » ont également ponctué l'année auxquelles près de 20 établissements (collèges, écoles primaires, hôpitaux, armée...) ont participé en moyenne pour **7 500 convives concernés**. Une vraie réussite !

Lien vidéo →



Action 5.5 : Le coffre-fort numérique

Dans une logique de poursuite de dématérialisation des processus, le Département a engagé une réflexion sur la **simplification de la transmission des bulletins de paie** à l'ensemble des agents de la collectivité. Ainsi, il a été décidé de dématérialiser les bulletins de paie, en sécurisant leur consultation et leur archivage, tout en **réduisant les coûts de fonctionnement et l'empreinte environnementale**.

Cette action concrète en faveur du développement durable s'est donc traduite par la mise à disposition gracieuse pour chaque agent d'un « coffre-fort numérique » personnel.

Il s'agit d'un **espace de stockage de documents, personnel et sécurisé**, qui permet de sauvegarder, consulter et archiver l'ensemble des documents importants, qu'ils soient professionnels ou personnels. Le coffre-fort numérique permet une accessibilité simplifiée et moderne, grâce à un service gratuit et durable : chaque agent dispose d'un endroit pérenne sécurisé de conservation et d'accès individuel à ses documents, dont les bulletins de paie.



Perspective 5.1 : Renforcement de la démarche d'achats éco-responsables

Engagé depuis de nombreuses années dans une démarche **d'achats publics éco-responsables**, le Département ambitionne de la renforcer en 2023-2024 afin de devenir une collectivité exemplaire en la matière avec notamment comme objectif de **réduire son empreinte carbone** conformément au Plan de transition voté en juillet 2022 (cf « *Action de l'année* »).

Perspective 5.2 : Programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges

Dans le **contexte alimentaire et réglementaire** actuel (hausse des prix des matières premières, loi EGALIM), le Département entend renforcer et amplifier sa démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges. Il saura notamment s'appuyer, dans une démarche d'amélioration continue, sur les retours d'expériences des collèges exemplaires en la matière. En 2023, il s'agira par exemple de présenter les pratiques des **équipes de restauration** et l'atelier de **sensibilisation des collégiens** à travers une vidéo de présentation du programme au **collège de Vaucouleurs**.

Perspective 5.3 : « Nos Vies bas carbone », questionner ses pratiques pour accélérer la transition écologique

Afin de favoriser l'appropriation des **ambitions du Plan de Transition**, les agents du Département bénéficieront de temps forts de sensibilisation, notamment à travers l'atelier **« Nos vies bas carbone »**, permettant de s'interroger directement sur les modes de production et de consommation, tant individuels que collectifs.

SYNTHÈSE des ACTIONS 2022 & des PERSPECTIVES 2023-2024

ACTION DE L'ANNÉE

LE DEPARTEMENT ADOPTE SON PLAN DE TRANSITION

Lutte contre le changement climatique

Action 1.1	Amélioration de la performance environnementale des bâtiments départementaux
Action 1.2	Sensibilisation des acteurs départementaux aux enjeux de la transition écologique
Action 1.3	Assises départementales des services publics de l'eau et de l'assainissement
Action 1.4	Accompagnement des collèges dans une démarche de Développement Durable
Action 1.5	Appels à projets externes en faveur de la Transition Ecologique
Action 1.6	« Au collège, j'y vais autrement »
Action 1.7	Prévention de la précarité énergétique, le jeu « Econ'Home »
Perspective 1.1	Etablissement du 1 ^{er} budget vert de la collectivité
Perspective 1.2	Etude de faisabilité sur le remplacement des dernières chaudières fioul des collèges
Perspective 1.3	Soutien à une agriculture bas carbone
Perspective 1.4	Intégration du bois et des matériaux biosourcés dans les bâtiments départementaux
Perspective 1.5	Adaptation et lancement des premières opérations « Plan Arbre »
Perspective 1.6	Elargissement du forfait « Mobilité durable »

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Action 2.1	Rétablissement de la continuité écologique du pont de Rancourt-sur-Ornain
Action 2.2	Actions en faveur de la préservation des prairies de la Vallée de la Meuse
Action 2.3	Lancement de la marque « Meuse, Terre d'échappées par nature »
Action 2.4	Protection de berges à Saulx-lès-Champlon le long de la RD113
Action 2.5	Gestion de la biodiversité au Musée Poincaré de Sampigny
Action 2.6	Installation de ruches au Centre d'exploitation de Stenay
Action 2.7	Inauguration du réseau des ENS aménagés
Perspective 2.1	Le Plan Herbe, « Sauvons l'élevage pour sauver les prairies »
Perspective 2.2	Obtention du label « Jardin remarquable » au Musée Poincaré
Perspective 2.3	Inauguration de l'ENS aménagé « Massif forestier de Jeand'Heurs »
Perspective 2.4	Elaboration d'un document cadre sur le maintien de la biodiversité dans l'entretien des bords de route
Perspective 2.5	Finalisation de la Websérie « La vallée de la Meuse au fil des saisons »

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Action 3.1	Ma fameuse idée, Budget participatif 2022
Action 3.2	Création d'une mission Mobilité et de la plateforme « Mobilité Solidaire »
Action 3.3	Forum des acteurs du territoire Portes de Meuse
Action 3.4	Soutien à la création de la maison des associations de Commercy
Action 3.5	Maxilien, itinérance de la prévention santé – environnement
Action 3.6	Mise en place d'une antenne « France Parrainage »
Action 3.7	Campagne de communication « Au-delà du regard »
Action 3.8	Olympiades intergénérationnelles à l'EHPAD d'Etain
Perspective 3.1	Expérimentation du fonctionnement d'une équipe mobile aux collèges
Perspective 3.2	Evolution de la participation sociale employeur à la protection sociale complémentaire
Perspective 3.3	Inclusion de tous les publics dans le cadre de « Meuse, Terre d'échappées par nature »

Épanouissement de tous les êtres humains	
Action 4.1	Organisation de la 1 ^{ère} semaine de la petite enfance
Action 4.2	La « Mini-Entreprise® », entreprendre pour apprendre
Action 4.3	Manifestation « Bien-être et sport », Mad'In Mouv
Action 4.4	Généralisation des référents d'accompagnement RSA
Action 4.5	Installation du collectif « Jeunes en Meuse »
Action 4.6	Une large offre de formation intra
Action 4.7	Le vote électronique pour les élections professionnelles
Perspective 4.1	Faire vivre les émotions du sport et de l'olympisme aux meusiennes et aux meusiens
Perspective 4.2	Renforcer l'accompagnement individuel dans le logement
Perspective 4.3	Actions collectives de prévention universelle renforcées

Modes de production et de consommation responsables	
Action 5.1	Intégration de clauses sociales pour le retour à l'emploi dans les marchés de travaux
Action 5.2	La politique départementale des déchets reconduite
Action 5.3	Gestion écoresponsable à la bibliothèque départementale
Action 5.4	Animation de la plateforme AgriLocal55
Action 5.5	Le coffre-fort numérique
Perspective 5.1	Réalisation d'un guide pour l'intégration des clauses environnementales au sein des marchés publics
Perspective 5.2	Programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges
Perspective 5.3	« Nos vies bas Carbone », questionner ses pratiques pour accélérer la transition écologique



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :



La Direction de la Transition écologique

03.29.45.77.63

transition.ecologique@meuse.fr